

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Conditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Radiologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

86860.

## **Déclaration de Maladie : N° P19- 0017857**

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### **Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 1313

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BERRADA ALLAL

Date de naissance : 11/06/1953

Adresse : Khaled

Tél. : 06 01 07 1814 Total des frais engagés : 3.550,00 Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/10/2021

Nom et prénom du malade : ALLAL BEN Abdellah Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

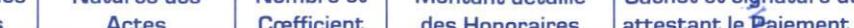
Fait à : Casablanca

Le : 05/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.22	6		250000	 EL HADJ HASSANI           OPTICIEN           105, Bd. Agadir           Hay Hassani           22

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LUNETTE ISLAM 148, Rue des Anglis Casablanca	06/10/2021					3300,-

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
	.			COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the distribution of granules in the brain, specifically highlighting the Hypothalamic-Granular-Dorsal (HGD) system. The brain is shown from a dorsal perspective, with the anterior (front) at the top and the posterior (back) at the bottom. The diagram features several sets of concentric circles representing different brain regions. The labels indicate specific areas: 'H' (Hypothalamus) at the top, 'D' (Dorsal) on the left, 'G' (Ganglia) on the right, and 'P' (Posterior) at the bottom. Granules are represented by small circles with diagonal lines, primarily located in the hypothalamic region and extending into the surrounding structures.

**(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN AFFECTANT L'EXÉCUTION



# نظارات إسلام

## LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA

Casablanca

RC Casab 264242 - Patente : 30011275

ICE : 002212845000044

IB : 30011276 - INP : 33610708

Casablanca, le

148, Rue des Anglais  
Casablanca

04/10/2021

Facture 0016651

MR. BEHLADA ALLAN KHALED Doit

Nature des Verres	Vision de Loin	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
ORGANIQUE ANTI-REFLET	OD 40.9 OG 40.9	OD 40.9 OG 40.9	OD / OG /	OD / OG /
Monture	Métal	Plastique		
V.L : -OD	(20 1) 3.25			1000-
-OG	(20 1) 3.25	LUNETTE ISLAM 148, Rue des Anglais Casablanca		610-
V.P. : -OD	(20 1) +			500-
-OG	(17.0 - 1.0) 6.00			500-
ADD./				
TOTAL		LUNETTE ISLAM 148, Rue des Anglais Casablanca		3300-

Arrêtée la présente facture à la somme de

3300.-

Dr. El Alaoui Ben Hachem Bahija

Lauréat de la Faculté de Médecine de  
Montpellier (France)  
Spécialiste en Ophtalmologie  
Angiographie - Laser



الدكتورة العلوى بن هاشم بهيجة  
خريجة كلية الطب بمونبليي (فرنسا)  
اختصاصية في أمراض وجراحة العيون  
أشعة لازر

Casablanca, le

04.10.62 البيضاء، في

9- BERLADA . ALLAN

KHAIS

DIREC E

NON TUNQE

Antireflet

op: (20-1) + 3,75-

(0- (175°-1,25) + 3,25)

W

ed ed

+ 2,75

DR EL ALAOUI Bahija  
OPHTALMOLOGUE  
105, Bd. Afghanistan  
Hay Hassani Casablanca  
Tél 05 22 93 32 86

LUNETTE ISLAM  
148 Rue des Anglis  
Casablanca